

Note 1 : Description de l'activité

Les Eaux Minérales d'Oulmès S.A. (LEMO), société anonyme au capital social de 198.000.000 de Dirhams, a été créée le 7 mars 1934 sous la dénomination « Compagnie Fermière des Eaux Minérales d'Oulmès-Etat » et dont le siège social est établi dans la zone industrielle de BOUSKOURA à Casablanca. Les Eaux Minérales d'Oulmès fait partie du groupe HOLMARCOM.

Les domaines d'activité de LEMO couvrent le captage, la production, la mise en bouteille et la commercialisation d'eaux minérales naturelles plates (Sidi Ali et Ain Atlas) et gazeuses (Oulmès), la fabrication de préformes, ainsi que la mise en bouteille et la commercialisation d'eau de table (Bahia).

LEMO est présent également à l'international via sa filiale ETE opérant au Bénin.

Note 2 : Règles et méthodes comptables

A-Principes comptables

Les comptes consolidés ont été établis en application de l'avis n°5 du Conseil National de la Comptabilité (CNC) du 26 mai 2005 et conformément aux dispositions de l'Annexe III.2.A. de la circulaire de l'AMMC qui fixe le contenu de l'information proforma et l'Annexe III.2.I. portant sur les États de synthèse semestriels.

B-Méthodes de consolidation

Les méthodes de consolidation appliquées dépendent du type de contrôle liant l'entreprise concernée à la maison-mère :

• Intégration globale (IG) :

Cette méthode est appliquée lorsque le Groupe détient un contrôle exclusif sur sa filiale. Le contrôle exclusif est le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise afin de tirer avantage de ses activités. La méthode de l'intégration globale permet de répartir le résultat et les capitaux propres entre les intérêts du Groupe et les intérêts hors Groupe (intérêts minoritaires),

• Intégration proportionnelle (IP) :

Cette méthode s'applique aux entreprises soumises au contrôle conjoint. Le contrôle conjoint est le partage du contrôle d'une entreprise exploitée en commun par un nombre limité d'actionnaires, de sorte que les politiques financières et opérationnelles résultent de leur accord. La méthode de l'intégration proportionnelle consiste à intégrer uniquement les pourcentages d'actifs, de passifs, de charges et de produits revenant aux seuls intérêts du Groupe.

• Mise en équivalence (MEE) :

Cette méthode s'applique aux entreprises sur lesquelles le Groupe a une influence notable. L'influence notable est le pouvoir de participer aux politiques financières et opérationnelles d'une entreprise sans en détenir le contrôle. La méthode de la mise en équivalence consiste à valoriser les titres de participation de l'entreprise consolidée en fonction des capitaux propres de celle-ci, la quote-part de résultat de la filiale étant prise en compte dans le résultat consolidé.

C-Périmètre et règles de consolidation

Le périmètre de consolidation comprend la société mère Les Eaux Minérales d'Oulmès et ses filiales :

Entité	Activité	Méthode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt
Eau Technologie Environnement "ETE"	Captage, exploitation, industrie et commerce de toutes sortes de boissons	Intégration globale	55%	55%
OULMES DRINKS DEVELOPMENT "ODD"	Extraire fabriquer importer et exporter embouteiller promouvoir et distribuer tout type de boissons	Intégration globale	100%	100%
ORANGINA MAROC	promotion et distribution de tout type de boissons appartenant au groupe Suntory Food and Beverages	Mise en équivalence	34%	34%

ETE

Eau Technologie Environnement (ETE), société de droit béninois, détenue par Les Eaux Minérales d'Oulmès dans le cadre de la mise en œuvre de sa stratégie de développement en Afrique et plus particulièrement l'Afrique Sub-saharienne. Les comptes sociaux de la société ETE ont fait l'objet d'un audit d'un commissaire aux comptes pour les exercices 2015 et 2016 ayant servi de base aux travaux de consolidation.

ODD

Oulmès Drinks Development (ODD), société créée au mois d'avril 2016 et détenue à 100% par Les Eaux Minérales d'Oulmès, avec un capital de MMAD 30. La société a pour activité la fabrication et la distribution de tout type de boissons. ODD est le fournisseur exclusif d'Orangina Maroc.

OM

Orangina Maroc (OM), détenue par Les Eaux Minérales d'Oulmès à hauteur de 34% depuis avril 2016. Elle a essentiellement pour objet le commerce, la promotion et la distribution de tout type de boissons appartenant au groupe Suntory Food and Beverages.

D-Conversion des états financiers des filiales étrangères

La monnaie fonctionnelle d'une entité est la monnaie de l'environnement économique dans

lequel cette entité opère principalement. Le Dirham est la monnaie de fonctionnement du Groupe. Ainsi, les comptes des filiales installées à l'étranger ont été convertis en MAD la monnaie de présentation

E-Date de clôture des exercices

Les résultats des sociétés consolidées correspondent à une période de 12 mois se terminant le 31 Décembre de chaque année.

Toutes les sociétés entrant dans le périmètre de consolidation du Groupe ont établi des comptes arrêtés au 30 juin 2016.

F-Comptes et opérations réciproques

Toutes les transactions intragroupes, ainsi que les actifs et passifs réciproques entre les sociétés consolidées par intégration globale sont éliminés. Il en est de même pour les résultats internes au groupe (dividendes, plus-values...).

Les soldes bilanciaux, les produits et les charges résultant des transactions intragroupe sont éliminés lors de la préparation des états financiers consolidés.

G-Retraitements de consolidation

• Immobilisations en non-valeurs

Les immobilisations en non valeurs, constituées des frais préliminaires et des charges à répartir, sont annulées en consolidation, ces immobilisations constituent des charges de l'exercice au cours duquel elles ont été engagées, au même titre leurs amortissements est annulés.

• Ecart de conversion

Les gains de change latents, comptabilisés en écarts de conversion passif dans le bilan devraient être enregistrés au compte de produits et charges au cours de la période à laquelle ils se rapportent. Aussi, les écarts de conversion actifs ont été annulés en contrepartie de la provision pour risques et charges correspondante.

• Immobilisations acquises par crédit-bail

Les actifs détenus en vertu d'un contrat de crédit-bail devraient être comptabilisés au bilan sous forme d'une immobilisation corporelle et d'un emprunt correspondant, au compte de produits et charges, sous forme d'une dotation aux amortissements et d'une charge financière.

• Ecart d'acquisition

Les écarts d'acquisition représentent la différence entre le prix d'acquisition des titres des sociétés consolidées et la part du Groupe dans leur actif net à la date des prises de participations après comptabilisation des éventuelles plus ou moins-values latentes sur actifs identifiables. Lorsqu'ils sont positifs, ces écarts sont inscrits à l'actif du bilan consolidé sous la rubrique « écarts d'acquisition » et amortis sur une durée qui doit refléter aussi raisonnablement que possible les hypothèses retenues et les objectifs fixés et documentés lors de l'acquisition. Cependant, lorsque ces écarts sont négatifs, ces derniers sont inscrits en provision pour risques et charges et repris sur une durée qui doit refléter aussi raisonnablement que possible les mêmes hypothèses retenues et les objectifs fixés et documentés lors de l'acquisition.

Les comptes consolidés du groupe comprennent un écart d'acquisition suite à l'entrée en périmètre de la filiale ETE, amorti sur une durée de 10 ans.

• Impôts différés

Les impositions différées résultent de la neutralisation des différences temporaires introduites par les règles fiscales et les retraitements d'homogénéisation qui ont une incidence sur la base taxable. Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé.

• Homogénéisation des durées d'amortissement des immobilisations corporelles:

Le retraitement d'homogénéisation des durées d'amortissement des immobilisations corporelles consiste à harmoniser la durée d'amortissement de ces dites immobilisations en fixant une durée économique au lieu d'une durée admise fiscalement.

H-Règles et méthodes d'évaluation

Les règles d'évaluation présidant à l'établissement des comptes consolidés sont les mêmes que celles appliquées pour les comptes annuels individuels et édictées par le Code Général de la Normalisation Comptable (C.G.N.C.).

Les principales méthodes d'évaluation utilisées sont les suivantes :

• Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production. Elles sont constituées essentiellement des brevets, licences, logiciels et droits similaires correspondant à des dépenses faites pour l'obtention de l'avantage représenté par la protection accordée au bénéficiaire du droit d'utilisation. La durée d'amortissement de ces immobilisations s'étale sur 5 ans.

• Immobilisations corporelles

A leur entrée dans le patrimoine de la société, les immobilisations corporelles acquises à titre onéreux sont enregistrées à leur coût d'acquisition, celles produites par l'entreprise pour elle-même, à leur coût de production. Ces coûts s'entendent hors TVA récupérable. L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé sur la valeur d'origine du bien dans la limite des taux indiqués par l'administration fiscale et admis par l'usage de la profession.

• Stock

Les stocks des matières premières sont évalués au coût d'achat et suivant la méthode du coût moyen pondéré.



LES EAUX MINÉRALES D'OULMÈS S.A

SITUATION PROVISOIRE DES ETATS CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 2016

BILAN ACTIF		
ACTIF (en milliers de dirhams)	30-juin-16	31-déc-15
Actif Non Courant	1 123 452	1 057 367
Ecart d'Acquisition	14 454	15 304
Immobilisations en non valeur	-	0
Immobilisations Incorporables nettes	7 838	8 090
Immobilisations Corporelles nettes	1 093 240	1 026 532
Immobilisations Financières	2 836	2 631
Ecart de conversion Actif	-	-
Titres mis en équivalence	1 958	-
Impôts Différés Actif	3 126	4 810
Actif Courant	710 953	614 554
Stocks et Encours	197 349	167 314
Clients et Comptes Rattachés	307 051	252 211
Autres Créances et Comptes de Régularisation	141 248	143 491
Valeurs Mobilières de Placement	58	58
Ecart de conversion Actif	-	-
Trésorerie Actif	65 247	51 481
Total Actif	1 834 405	1 671 922

BILAN PASSIF		
PASSIF (en milliers de dirhams)	30-juin-16	31-déc-15
Capitaux Propres Part du Groupe	635 353	681 591
Capital	198 000	198 000
Prime d'émission	166 980	166 980
Réserves	192 426	171 868
Résultat net de l'exercice	77 931	144 769
Ecart de conversion	16	26
Intérêts Minoritaires	6 316	4 519
Passif Non Courant	309 122	371 979
Autres Dettes et Dettes Financières	264 500	326 725
Impôts Différés Passif	44 622	45 254
Ecart de conversion passif	-	-
Passif Courant	883 614	613 833
Fournisseurs et Comptes Rattachés	167 399	142 202
Autres Dettes et Comptes de Régularisation	277 090	248 123
Autres provisions pour risques et charges	2 007	7
Ecart de conversion Passif	-	-
Trésorerie PASSIF	437 118	223 501
Total Passif	1 834 405	1 671 922

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

(en milliers de dirhams)	CAPITAL	Primes	Réserves consolidées	Résultat consolidé PG	Intérêts minoritaires	Ecart de conversion	Total CAPITAUX PROPRES
Capitaux propres consolidés au 31/12/2014	198 000	166 980	155 749	117 023	-	-	637 752
Affectation du résultat S1 2015	-	-	117 023	117 023	-	-	-
Distribution par la société consolidante	-	-	99 000	-	-	-	99 000
variation de périmètre	-	-	1 865	-	-	-	1 320
Résultat consolidé 2015	-	-	-	57 178	3 185	-	58 011
Augmentation de capital	-	-	-	-	832	-	1 320
Ecart de conversion	-	-	-	-	-	7	7
Capitaux propres consolidés au 30/06/2015	198 000	166 980	171 907	57 178	4 017	-	598 076
Capitaux propres consolidés au 31/12/2015	198 000	166 980	171 868	144 769	4 519	26	686 110
Affectation du résultat 2015	-	-	144 769	144 769	-	-	-
Distribution par la société consolidante	-	-	118 800	-	-	-	118 800
variation de périmètre	-	-	5 440	-	-	-	5 440
Résultat consolidé S1 2016	-	-	-	77 931	1 772	-	79 704
Augmentation de capital	-	-	-	-	-	-	-
Ecart de conversion	-	-	29	-	24	42	95
Capitaux propres consolidés au 30/06/2016	198 000	166 980	192 426	77 931	6 316	16	641 669

COMPTES DE PRODUITS ET CHARGES (HORS TAXES)

Nature (en milliers de dirhams)	30-juin-16	30-06-2015 (P)	30-juin-15
PRODUITS D'EXPLOITATION	801 065	707 358	693 055
* Chiffre d'affaires	794 100	709 111	694 980
* Autres produits d'exploitation	6 965	1 753	1 925
CHARGES D'EXPLOITATION	669 678	602 368	590 100
* Achats consommés	233 320	223 176	217 678
* Charges externes	201 675	178 352	175 700
* Impôts et taxes	70 923	61 863	61 679
* Charges de personnel	88 250	76 926	74 745
* Autres charges d'exploitation	779	826	688
* Dotations d'exploitation	74 730	61 224	59 612
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	131 388	104 990	102 955
CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS	- 10 124	- 11 722	- 11 573
RESULTAT COURANT DES ENTREPRISES INTEGREES	121 264	93 269	91 382
CHARGES ET PRODUITS NON COURANTS	- 1 862	- 3 617	- 3 591
* Impôts sur les résultats	37 714	27 958	27 958
* Impôts sur les résultats différés	1 052	2 833	2 822
RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES	80 636	58 861	57 011
* Quote part des résultats des entreprises mises en équivalence	82	-	-
* Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	850	850	-
* Reprises sur écarts d'acquisition négatif	-	-	-
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	79 704	58 011	57 011
INTERETS MINORITAIRES	1 772	832	-
RESULTAT NET PART DU GROUPE	77 931	57 178	57 011
Résultat par action	39,36	28,88	28,79

TABLEAU DE FINANCEMENT DE LA PERIODE

Flux de trésorerie liés à l'activité (en milliers de dirhams)	30-juin-16	30-juin-15
Résultat net des sociétés intégrées	79 704	58 011
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :	-	-
- Dotations aux amortissements et aux provisions (1)	70 404	59 436
- Reprises sur amortissements et provisions (1)	-	-
- Variation des impôts différés	1 052	2 833
- Plus-values de cession, nettes d'impôt	-	-
- Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	-	-
Capacité d'autofinancement des sociétés intégrées	151 160	120 280
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	-	-
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité (2)	- 28 468	3 055
Flux net de trésorerie généré par l'activité	122 692	123 335
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement	-	-
Acquisition d'immobilisations	- 133 833	- 164 927
Cession d'immobilisations	-	-
Incidence des variations de périmètre (3)	- 7 480	3 409
Flux net de trésorerie liés aux opérations d'investissement	- 141 313	- 161 518
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	-	-
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	- 118 800	- 102 409
Emission de prêts nettes des remboursements	- 205	82
Subvention d'investissement	-	-
Augmentation de capital en numéraire	-	-
Emissions d'emprunt net des remboursements	- 62 225	61 932
Flux net de trésorerie liés aux opérations de financement	- 181 230	- 40 394
Variation de trésorerie nette	- 58 538	- 78 577
Trésorerie nette d'ouverture	172 020	133 058
Trésorerie nette de clôture	113 482	54 481

ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

47, Rue Atlas Ben Abdelhak
5ème étage Casablanca
Maroc

37, Bd Abdouh Ben Kaddour
20 000 Casablanca
Maroc

LES EAUX MINÉRALES D'OULMÈS

ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE SUR LA SITUATION INTERMEDIAIRE CONSOLIDEE

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 30 JUIN 2016

Nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire consolidée de la société LES EAUX MINÉRALES D'OULMÈS et de sa filiale (Groupe LES EAUX MINÉRALES D'OULMÈS) comprenant le bilan consolidé, le compte de résultat consolidé, l'état de variation des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie au terme du semestre couvrant la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2016. Cette situation intermédiaire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 635.354 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 79.704.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession au Maroc. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation provisoire du bilan consolidé et du compte de produits et charges consolidé ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états consolidés, ci-joints, ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Groupe au 30 juin 2016, conformément aux normes comptables nationales en vigueur.

Casablanca, le 26 septembre 2016

Les Commissaires aux Comptes

Faïçal MEKOUAR
Associé

Hicham DIOURI
Associé